



# Livret d'Accueil

## Micro-Crèche Ti Choutig

4 chemin du Presbytère  
22 450 Quemperven  
Tél : 02 .96 35 34 26  
[mhlebretton.tichoutig@gmail.com](mailto:mhlebretton.tichoutig@gmail.com)



LANNION-TREGOR  
COMMUNAUTE  
LANNUON-TREGER  
KUMUNIEZH



santé  
famille  
retraite  
services

L'équipe encadrante se compose de 6 salariés :

- une Educatrice de Jeunes Enfants coordinatrice de la structure
- une auxiliaire de puériculture
- trois auxiliaires de crèche titulaires d'un CAP Petite Enfance
- un agent d'entretien

Par ailleurs,

-le repas du midi est livré en liaison chaude par la cantine scolaire de l'école de Quemperven.

L'équipe encadrante veille à la sécurité, au bien-être, à l'éveil de votre enfant et est à votre écoute.

### ***L'esprit d'une journée à Ti Choutig***

La crèche doit permettre aux enfants de s'ouvrir à la différence. Elle peut, dans la limite de ses possibilités matérielles, et en partenariat avec d'autres professionnels, offrir à l'enfant présentant une maladie chronique, un handicap moteur ou mental, un projet d'accueil individualisé, centré sur l'enfant, ses besoins, ses potentiels.

Chacun des membres de l'équipe fait vivre le projet social, pédagogique et éducatif, qui répond aux besoins des enfants et leur offre une sécurité affective pendant l'absence de leurs parents, mais sans oublier que : « Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants » ainsi le projet d'accueil permet :

- d'offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité,
- de développer et de stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers,
- d'accompagner l'enfant vers son autonomie et sa scolarisation en tenant

compte du développement psychomoteur intellectuel et affectif et de la personnalité de chacun,

### ***Présentation de la micro-crèche Ti Choutig***

Une micro-crèche est un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans.

La micro-crèche Ti Choutig est associative.

Cette association loi 1901, à but non lucratif, est née le 21 septembre 2007.

Le fonctionnement de la micro-crèche repose sur le travail en équipe des salariés, mais aussi des parents qui participent à la gestion administrative (Bureau de l'Association), financière et quotidienne de la structure.

Les parents peuvent être membres du Conseil d'Administration et/ou du bureau de l'association. Ils peuvent accompagner les enfants lors de sorties et proposer des temps ponctuels d'activités au sein de la structure.

A Ti Choutig, les 11 enfants accueillis simultanément sont encadrés par 3 ou 4 professionnels de la petite enfance selon les temps de la journée.

### ***Les temps d'ouverture et de fermeture de la structure***

La micro-crèche Ti Choutig est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Elle est fermée le samedi, le dimanche, les jours fériés, lors de certains « ponts » et cinq semaines dans l'année : une semaine entre Noël et le 1er de l'an et quatre semaines en août.

Les parents sont informés en début d'année des jours précis de fermeture de la structure.

***Un fonctionnement qui se veut le plus respectueux possible de l'environnement***

Parce que la protection de l'environnement est devenue une priorité et qu'elle nous concerne tous, l'équipe de Ti Choutig travaille dans ce sens.

L'équipe utilise des produits d'hygiène biologiques et hypoallergéniques pour les jeunes enfants.

Les achats alimentaires sont le plus souvent, locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique.

Sont favorisés, les achats de produits recyclés tels que le papier et le papier toilette. Des lingettes « tissu » ont été réalisées par l'équipe afin d'éviter le gaspillage des cotons et autres lingettes du commerce.

Afin de préserver l'eau, le personnel d'entretien travaille avec des produits ménagers biologiques. La lessive est écologique.

***Les services proposés par la micro-crèche***

La micro-crèche Ti Choutig propose un *accueil régulier* et /ou un *accueil occasionnel* de votre enfant.

### *L'admission de l'enfant dans la structure*

TI Choutig est un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans. Il est destiné prioritairement aux enfants de la Communauté de Commune LTC Lannion Trégor Communauté.

L'enfant en situation de handicap est admis à la micro-crèche en fonction des possibilités d'accueil de la structure et sous réserve de l'établissement de protocole d'accueil individualisé (PAI) (voir guide de fonctionnement à l'usage des parents).

Remplissez et envoyez le dossier de pré-inscription. Votre dossier sera examiné lors de la commission d'attribution des places.

La micro-crèche propose par ailleurs un accueil d'urgence pour certaines familles. Ce mode d'accueil est limité dans le temps en fonction des situations.

### *La composition de l'équipe*

La micro-crèche offre les services d'une équipe pluridisciplinaire au quotidien. Votre enfant aura l'occasion d'être encadré par différentes personnes.

Tous les professionnels en contact quotidiennement avec les petits de 2 mois et demi à 3 ans sont des professionnels habilités et qualifiés à exercer en présence de tout petits.

Pour la bonne mise en œuvre du projet d'accueil, nous nous appuyons sur : « *La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant avec ses 10 principes pour grandir en toute confiance*<sup>1</sup> » ainsi que :

- L'aménagement de l'espace
- Un accueil de qualité et individualisé : l'accueil lors de l'inscription, la période d'adaptation et la place des parents
- L'accueil quotidien
- La place du repas
- Les soins corporels
- Le sommeil
- Le jeu
- Les activités
- La découverte de la nature
- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants...

*La crèche est aussi une source d'informations : échanges avec le personnel, panneau d'affichage...  
Des rencontres parents – personnels sont organisées régulièrement avec « l'Infusion des parents » afin de répondre aux questions des parents, assurant ainsi un soutien à la parentalité.*

---

<sup>1</sup> Caisse Allocations Familiales 2017

## ***Le financement de la micro crèche TI Choutig***

- La Caisse d'Allocations familiales CAF
- LANNION TREGOR COMMUNAUTE LTC
- La Mutualité Sociale Agricole MSA
- Le Conseil départemental des COTES D'ARMOR

Tous participent activement à la vie de la micro-crèche à différents niveaux :

- Financier
- Réglementation
- Conseil technique...

## ***La participation financière des parents***

Il est demandé aux parents une participation financière pour la garde de leur enfant. Le tarif horaire est calculé sur la base des revenus mensuels des parents et du nombre d'enfants dans la famille. Le taux horaire est défini chaque année par la Caisse d'Allocations familiales.

## ***Bon séjour parmi nous***

## ***Petit Rappel***

### ***Pensez à amener :***

- Une tenue de rechange complète, adaptée aux saisons et à l'âge de l'enfant.
- Un doudou, une tétine, ou tout autre objet qu'il affectionne particulièrement. Le tout marqué au nom de l'enfant.

### ***Si votre enfant a un traitement médical :***

- Une ordonnance au nom de l'enfant, datée et signée par le médecin est obligatoire
- Les médicaments doivent être identifiés par le nom et le prénom de l'enfant, et remis en mains propres à la personne qui l'accueille.
- En cas d'allergie ou de problème particulier, un protocole sera établi avec référent santé de la crèche et signaler tout traitement donné à la maison.
- Des Informations sont affichées régulièrement sur le tableau de l'accueil, prenez le temps de le lire.